

ASSURANCE JAGUAR

UNE ASSURANCE
HORS DU COMMUN



L'ART DE LA PERFORMANCE

L'ASSURANCE REPENSÉE POUR LES CONDUCTEURS DE JAGUAR



Réparations à la suite d'un sinistre avec des pièces Jaguar d'origine, par des techniciens compétents.



Remboursement du prix d'achat initial en cas de sinistre total ou de vol au cours des 24 mois suivant la date d'achat d'un nouveau véhicule.



Véhicule de location fourni par votre détaillant Jaguar agréé pendant la réparation de votre voiture.



Solutions d'assurance personnalisables en fonction de vos besoins personnels.

**APPELEZ OU VISITEZ NOTRE SITE WEB
POUR OBTENIR UN DEVIS SANS FRAIS**

1 866 474-5314 | www.insurance.jaguar.ca